



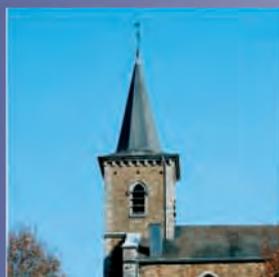
TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel avril 2011 - n°131



L'Echo de nos Clochers

www.tellin.be





ENTREPRISE ISO 9001

TRAVAUX DE VOIRIE
TERRASSEMENTS
CANALISATIONS
• EGOUTS
• DISTRIBUTION D'EAU
AMENAGEMENT ABORDS
ASPHALTAGE & PAVAGE

BURE
084/36 60 12
084/36 62 22

LOCATION MATERIEL
AVEC CHAUFFEUR

CENTRE ESSO ARDENNES

WARIN-CORNET

Gasoil-Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Gaz-Citernes-Station service

Ets WARIN sprl
GRAIDE (station)
Tel: 061/51.10.26



WARIN-CORNET
BEAURAING
Tel: 082/71.33.66



ESSO Mobil
LUBRIFIANTS

- Service - Qualité - Quantité
Mazout hiver garanti jusque -20°
- Paiements échelonnés:
Vous répartissez votre budget chauffage sur
12 mois sans frais ni intérêts
- Ravitaillement automatique

ESSO OPTIPLUS



Notre Mazout à la pointe
de la technologie
ECONOMIE-SECURITE
PROPRETE

S'tétic

Esthéticienne

Pédicure médicale

y
l
v
i
a

Pose de faux ongles

SUR RENDEZ-VOUS
0473 61 31 52
084 36 65 06

Sylvia JACQUES
rue du Point d'Arret, 7
6953 LESTERNY



DELVENNE Frères

Tailleur de pierre - Marbrier

Pierres - marbres - granits
pour le bâtiment - caveaux - monuments

Rue de bouges 49
6927 RESTEIGNE
Tel : 084/38.84.00

www.marbreriedelvenne.be

Outils
Gruslin sprl

Matériels - Outils de jardin
et Forestier - Remorques



Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN
Tél. 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77
juliengruslin@skynet.be

PHILIPPE
BUZIN
CONSTRUCTION

Entreprise de maçonnerie,
transformations
et rénovations



Rue Nouvelle 39 - 6890 Transinne
0495 248 693 - fax 061 688 699
buzinphilippe@ymail.com

Regifo
EDITION

Ce bulletin est réalisé
par la sprl Regifo Edition
rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Tél.: 071/740 137 - Fax: 071/711 578

www.regifo.be

Nous remercions les annonceurs pour
leur collaboration à la parution de ce trimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient
pas été contactés.

Si vous souhaitez
paraître dans le
prochain
numéro,
contactez-nous !

Votre conseiller en communication,
Mr Roland Crosset
se fera un plaisir
de vous rencontrer.
Tél. 087 26 78 86 (le soir)

Regifo
EDITION

Vous désirez insérer
une publicité dans
le bulletin d'information ?
Tél. 071 74 01 37
info@regifo.be



ADMINISTRATION

Discours de la Bourgmestre, vœux de Nouvel An, 7 janvier 2011.

Message à la population

Echos de la majorité

Discours de la minorité

Avis de location

Printemps de la mobilité

Aide à la rédaction des déclarations fiscales

Espace Public Numérique

Des nouvelles du Conseil Consultatif des Aînés

Etat-Civi

TRAVAUX

Quoi de neuf sous les travaux ?

C.P.A.S

L'accueil des réfugiés.

Insertion sociale et professionnelle

Eté solidaire 2011-03-21

ENVIRONNEMENT

Commune et rivières propres, avril 2011

Contrat de rivière Lesse, Lomme et affluents

Ne déposez pas vos tontes de pelouse au bord de l'eau

Fête au jardin aromatique.

JEUNESSE – EXTRA-SCOLAIRE

Vacances de Pâques 2011

Vacances d'été 2011

Appel à candidature – Eté solidaire, je suis partenaire

Appel à candidature

AGENDA

Grande chasse aux œufs

Marche ADEPS

UTZ en concert

Printemps des Musées « Les 4 éléments »

Amis des 3 x 20 Resteignois

Divers

Promo-Tellin

Europabures 2013, est sur les rails

Le soleil – Parlons-en !

Echos de nos Clochers – Juin 2011

Discours de la Bourgmestre, vœux de Nouvel An, 7 janvier 2011

Monsieur le Ministre,
Madame la Députée provinciale,
Monsieur le Député provincial,
Mesdames et Messieurs, chacun et chacune en vos titres, grades et qualités,
Chers amis.

Je voudrais m'adresser à vous aujourd'hui pour vous souhaiter une année sereine sur un plan personnel, familial et professionnel. Que vos projets avancent ou se réalisent et contribuent à l'épanouissement de chacun. Que vous puissiez développer des amitiés professionnelles ou privées nécessaires pour partager des moments forts.

Nous sommes là aussi pour fêter 2 personnes : nos amis Guy Jeanjot et Jean-Pol Laurent.

Je m'adresse tout d'abord à toi Guy, pour te dire merci pour tes 16 années de mayorat au service de la population des 4 villages de la commune de Tellin. Mais aussi merci pour tes 55 années au service du citoyen belge puisqu'à l'âge de 16 ans, tu es rentré à l'armée et que tu as ensuite gravi les échelons à la gendarmerie. Pour tout cela, tu mérites nos applaudissements.

Avant de demander à Annick Lamotte, notre secrétaire communale qui a travaillé toutes ces années avec toi, de te remettre notre cadeau, et à Christine de fleurir Huguette, je voudrais lire cette citation qui correspond bien à tes années de gouvernance et qui est de Richelieu : « Il faut écouter beaucoup et parler peu pour agir au gouvernement d'un état ».

Mon cher Jean-Pol, tu as exercé pendant quelques années l'activité d'indépendant.

Tu as préféré ensuite rejoindre l'équipe d'ouvriers de la commune de Tellin et tu as été engagé comme ouvrier qualifié-fontainier à partir du 1er novembre 1977. Pour toutes ces années de services rendus et de fuite à trouver, nous te disons aussi merci.

Pour toi aussi, j'ai recherché une citation : « Dans les choses où le cœur est là, la main est toujours puissante » (Barbey d'Aurevilly). En effet, je sais que, derrière l'homme qui paraît bougon, se cache un grand cœur. Je demanderai à Virginie de te remettre ton cadeau et à Valérie de fleurir Camille.

Je voudrais maintenant profiter du début de mon mandat pour dire à tous ceux qui travaillent de près ou de loin dans la commune combien je suis fière d'être votre bourgmestre et de travailler avec vous.

Je veux m'adresser à chacune et à chacun en particulier afin de mettre en évidence vos différentes compétences :

- Au personnel administratif qui voit la charge de documents à traiter augmenter de jour en jour et qui doit faire face à des gens de plus en plus exigeants.
- Aux ouvriers qui ont fort à faire en cette période hivernale neigeuse et maintenant pluvieuse. La nuit précédente a été particulièrement agitée.
- Au personnel de la zone de police « Semois et Lesse » qui montre régulièrement son efficacité, cela a été le cas pas plus tard qu'au 1er janvier lors du bal à la Salle Concordia
- Aux enseignants qui permettent à nos enfants d'être aussi bien préparés que les enfants des villes tout en vi-

vant dans une zone rurale plus apaisante.

- Aux agents de la DNF qui nous aident dans le maintien et la gestion de notre patrimoine forestier, ce qui fait du bien aux finances communales.
- Au C.P.A.S, en n'oubliant pas DEFITS, avec lesquels nous collaborons à travers différents services que nous offrons à la population.
- Aux autres membres du personnel que l'on oublie parfois et qui dynamisent certains services : ceux du musée, de l'extrascolaire, de l'ALE-Titres- Services, de l'espace public numérique et de la cuisine, le conseiller en énergie, sans oublier les surveillants du midi. J'englobe dans mon appel les chefs d'orchestre des différents services.
- Enfin, à mes collaborateurs du collège et du conseil communal qui, même si nous ne sommes pas toujours d'accord, font preuve d'un réel engagement.

Je serai une bourgmestre qui aime aller sur le terrain car j'aime prendre des décisions en connaissance de cause et j'attache beaucoup d'importance à la communication. On peut résoudre pas mal de problèmes en se mettant autour d'une table. Je reconnais déjà votre mérite à tous et j'espère former avec vous une équipe soudée au service de nos citoyens.

Comme je l'ai dit dans la presse, je ne vais pas tout révolutionner. J'espère apporter ma contribution personnelle pour permettre aux projets en cours de progresser, à ceux qui sont dans les cabinets ministériels d'être signés et j'espère convaincre qui de droit du bien-fondé de quelques projets en gestation, qui valent la peine de prendre ses responsabilités.

Administration

Je profite de la présence des autorités fédérales et provinciales pour leur demander de rester attentifs aux besoins de notre commune.

Je terminerai par une minute de silence pour nous souvenir de notre échevin, Gérard Liégeois, de notre ouvrier communal Bernard Marchal, de notre ancien conseiller communal Marc Lecomte et de notre ancienne présidente du CPAS Renée Marion-Despy qui nous ont malheureusement quittés au cours de l'année 2010.

Et maintenant, profitons de ces moments de partage avant de commencer une année qui s'annonce bien remplie et de relever ensemble tous les défis de 2011 afin de faire de la commune de Tellin un endroit où il

fait bon vivre ! Bon appétit et à votre santé !

Message à la population

Je voudrais compléter mon discours de Nouvel An en insistant sur mon désir de disponibilité.

J'ai l'habitude de dire que je veux donner une réponse à toute question posée.

A l'heure actuelle, après 3 mois de mandat, je pense avoir établi un climat de communication.

Comme on dit familièrement, petit à petit, l'oiseau fait son nid. Je n'ai envie de négliger aucune matière ni aucune préoccupation. Chaque jour, un nouvel horizon se pointe, une nouvelle porte peut être ouverte mais le

monde ne s'est pas fait en un jour. Dès lors, il faut établir ses priorités. Les miennes se situent au niveau du bien être des habitants des 4 villages de la Commune.

Je participe à beaucoup de réunions sur le terrain dans nos villages mais aussi à l'extérieur, là où on peut rencontrer les autorités compétentes qui nous aident à obtenir des subsides et à faire connaître notre commune à vocation touristique.

Je vous souhaite une bonne année 2011 et un beau printemps.

Françoise BOEVE-ANCIAUX,
Bourgmestre

Échos de la majorité

Conseil communal du 2 décembre 2010

Lors de ce conseil, les conditions et le mode de passation du marché relatif à l'impression et la distribution du bulletin communal pour les trois prochaines années ont été approuvées par les conseillers. Le marché a été attribué fin février à la société Régifo. Ce délai justifie la parution tardive de ce premier bulletin communal.

Le conseil a accepté de prendre en charge le complément aux subsides relatifs au remplacement des châssis de la buvette du football à BURE et celui relatif à la construction de trois terrains de Beach volley derrière le hall omnisports à Tellin. Ces compléments étaient initialement imputables aux clubs concernés.

Les conditions relatives au marché de remplacement de la distribution d'eau de la rue Américaine à Grupont ont également été approuvées lors de cette séance ; ce marché a été adjugé pour un montant de 16.531 € HTVA et les travaux devraient débiter prochainement.

Conseil communal du 30 décembre 2010

La taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques (Exercice 2011) a été approuvée unanimement lors de cette séance. Le taux (8%) est inchangé par rapport aux exercices précédents. Rappelons que, pour l'exercice 2011, hormis le prix de

l'eau qui subit une légère augmentation suite à l'obligation d'appliquer le coût vérité, les autres taxes et redevances touchant directement chacun d'entre nous sont stables.

La prime communale à l'achat, la construction et à l'amélioration d'une habitation (Règlement. Ex 2011) a également été votée à l'unanimité. Il n'est matériellement pas possible de détailler dans ce bulletin cette prime ; aussi, n'hésitez pas à contacter l'administration communale pour de plus amples informations.

Une partie importante de la séance a concerné le budget communal 2011. Les budgets ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2011 ont été arrêtés avec les résultats présumés suivants :

ORDINAIRE

Recettes : 4.482.664,10 €
Dépenses : 4.444.727,88 €
Boni : 37.936,22 €

EXTRAORDINAIRE

Recettes : 2.893.476,74 €
Dépenses : 2.893.476,74 €
Boni/mali : 0,00 €

Ici aussi, il n'est pas possible de détailler le budget communal 2011 ; n'hésitez pas à me contacter pour de plus amples renseignements ou pour recevoir des documents complémentaires (jean-pierre@magnette.be).

Des documents complémentaires relatifs au budget devraient être disponibles prochainement sur le site

internet de la commune (www.tellin.be).

D'autre part, le conseil a approuvé la participation proposée pour la Commune de TELLIN dans la dotation de financement de la Zone de Police Semois-Lesse pour l'exercice 2011 au montant de 176.328,00 € (soit 72,00 € par habitant). Les conditions et le mode de passation de marché relatif à l'extension de l'Ecole de TELLIN ont de même été adoptés par le conseil.

Enfin, c'est lors de ce dernier conseil de l'année 2010 que Guy Jeanjot a présenté sa démission de sa fonction de Bourgmestre et que sa remplaçante, Françoise Anciaux, a presté serment. Je me permets ici de remercier Guy pour tout ce qu'il a fait pour notre commune et je lui souhaite une excellente retraite bien méritée ; de même, bienvenue à Françoise dans le collège communal.

Enfin, suite aux diverses questions reçues, il me paraît utile de rappeler le mode de désignation du bourgmestre tel qu'il est précisé dans la loi : « sera bourgmestre le candidat qui totalise le plus de voix de préférence sur la liste la plus importante parmi celles qui composent la majorité communale ».

Conseil communal du 27 janvier 2011

Les Budgets C.P.A.S. 2011 ordinaire et extraordinaire ont été approuvés lors de ce conseil. L'intervention commu-

Administration

nale est identique à celle de 2010, à savoir 364.226 €.

Le conseil a également approuvé le marché relatif à la mise en conformité de la salle Concordia à TELLIN, à savoir le remplacement des vitrages et la mise aux normes des installations électriques et de secours.

Les conseillers ont aussi accepté le décompte final de la mission d'auteur de projet de la rénovation de l'école de RESTEIGNE pour un montant de 20.000 €.

Enfin, il a été décidé de mettre fin à la convention de partenariat « Locomobile » entre la commune et l'association « DEFITS ». Contrairement à ce que dit la rumeur, ce service de mobilité faisait double emploi avec un service similaire organisé sur notre commune (camionnette jaune).

Conseil communal du 24 février 2011

Lors de cette séance, le conseil a approuvé les conditions et le mode de passation de marché relatif à la désignation d'un auteur de projet pour

l'entretien extraordinaire des voiries. Un subside de 199.000 € a été promis à notre commune pour l'entretien des voiries. Il en a été de même pour l'acquisition d'aubettes en bois pour un montant de 7.500 € (avec un subside de 3.750 €), ainsi que pour l'acquisition d'une brosse de désherbage pour un montant de 20.000 € (avec un subside de 11.600 €).

Le gros point à l'ordre du jour concernait l'avenant n°1 relatif à la construction d'un nouvel atelier communal pour un montant de l'ordre de 200.000 €. Ces travaux complémentaires englobent principalement des travaux de terrassements (~40.000 €) et la création de 6 logettes (~70.000 €); ces travaux étaient prévus dans le futur et il était de bonne gestion de les réaliser dans le présent chantier pour solutionner des problèmes de niveaux de terrain et de maintien de talus.

Enfin, suite à une étude de positionnement touristique réalisée par le bureau TRACE TPI pour le compte d'Idelux et financée par la Province du

Luxembourg, les conseillers ont marqué leur accord de principe sur la création d'une ASBL Touristique et Campanaire dont l'objet sera principalement de redynamiser le site du Pachy (en face du Musée de la Cloche).

Quelques nouvelles en bref

L'activité intergénérationnelle, le resto « Au Pachy », a démarré fin décembre 2010 et connaît un vif succès; c'est l'occasion à tout un chacun de se rencontrer autour d'un repas convivial. Notre commune va engager prochainement un conseiller en énergie en partenariat avec la commune de Libin (un temps plein partagé entre les deux communes).

Le nouveau site internet de notre commune est en cours d'élaboration et devrait être prochainement mis en ligne.

Pour la majorité,
Jean-Pierre Magnette,
1er Échevin.

Discours de la minorité

Discours de l'opposition au conseil communal lors du départ de Guy comme bourgmestre.

Monsieur le Bourgmestre,
Cher Guy,

Même si nous n'avons pas toujours été sur la même longueur d'onde au niveau politique communale et heu-

reusement pour notre démocratie, pour des raisons de santé légitimes, tu remets ton tablier de Bourgmestre ce jour. Au nom de la minorité nous tenons à te remercier pour ton travail et ton investissement dans notre commune car ce n'est pas toujours évident. Nous te souhaitons une bonne seconde « retraite ». Nous tenons éga-

lement à féliciter Françoise, la nouvelle Bourgmestre mais qu'elle sache que la minorité est et restera attentive, et constructive pour le bien de l'ensemble des Tellinois.

Pascale Lambert,
Jean-Marie Hoscheit
et Olivier Dulon

Printemps de la mobilité

ECOLE DE RESTEIGNE MISE EN SELLE

JEUDI 12 mai 2011 EN APRES MIDI DECOUVREZ AVEC VOS ENFANTS L' OPERATION CONSTRUIT SON REVe

A l'école à vélo en toute sérénité ? Construire son REVe (Réseau des Écoliers à Vélo) permet la réalisation par une classe, celle de Mme Solange en l'occurrence, d'un réseau d'itinéraires conseillés pour rejoindre l'école en

toute sécurité. Ce projet, préparé depuis janvier dernier avec l'aide de l'ASBL PRO VELO est une suite logique, concrète et utile au Brevet du Cycliste, il permet la mise en place d'un ramassage scolaire à vélo ou d'un projet GTS (Génération Tandem Scolaire). Enfoncez votre vélo et venez nous rejoindre pour tester avec les enfants et accompagnateurs le circuit proposé qui sera mis en place dans le cadre des projets d'aménagements du PDS (Plan de déplacements solaires-SPW).



Renseignements :

Commune de Tellin - 084/374280 -
0497/274487
Ecole de Tellin :
084/36678704 - 0493/582291

Administration communale de Tellin

Avis de location

La Commune de Tellin met en location 1 garage communal situé dans la cour de l'ancienne école de Grupont pour un montant de 45€/mois.

Les personnes intéressées peuvent rentrer leurs coordonnées à l'Administration communale de Tellin, à l'attention de Madame la Bourgmestre, pour le 26 avril 2011 à 10h.

Pour tout renseignement relatif au cahier des charges de location de ce garage, vous pouvez vous adresser à l'Administration communale de Tellin du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et les vendredis de 13h00 à 16h30 ou prendre contact au **084/36.61.36**

IMPORTANT – SERVICE POPULATION.

Dorénavant, tous documents administratifs (cartes d'identité électroniques adultes et enfants, demandes de passeports, demandes de permis de conduire, etc....) devront être payés lors de la demande du document.

Si des photos sont nécessaires; elles seront fournies également dès le départ de la demande et devront répondre aux conditions imposées par les instructions générales relatives aux documents d'identité à savoir : photo récente en couleur, (la photo noir et blanc est tolérée, pour les cartes d'identité mais REFUSEE pour les passeports) sur fond blanc, ou très clair uni, et aux dimensions requises (inutile de les découper, nous possédons une pince à couper les photos).

Nous espérons que vous comprendrez aisément cette décision car nous sommes confrontés tous les jours à des documents qui restent impayés et non récupérés ainsi que des photos qui ne nous sont jamais fournies.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Formations en Informatique à l'Esp@ce Public Numérique



Formations " Picasa "



- Tout savoir sur l'application Google Picasa pour visualiser, éditer et partager ses photos sur le web.
- Mardi 26 avril - 19h - 21h
- 2 €



Formation " Imprimer & Partager ses Photos "



- Découvrir différents outils de partage de photos, d'impression et de création d'albums.
- Mardi 03 et 10 mai - 19h - 21h
- 4 €

Formation " Créer son site internet "



- Créer un site internet qui sera la carte de visite de votre activité, association, gîte, ... C'est possible, c'est facile

sible, c'est facile et vraiment pas cher!

- Mardi 17 et 24 mai - 19h - 21h
- 5 €

Formation ABC de l'Informatique "

- Bases de l'informatique pour débutants adultes : manipulation du clavier & de la souris - découverte du bureau Windows - gestion des fichiers - découverte d'Internet et du courrier électronique (e-mail).
- Formation en 5 parties, les jeudis 28 avril - 05 -12 -19 - 26 mai - 9h30 -12h
- 10 € pour l'ensemble de la session

Renseignements & Inscriptions

- ⇒ Espace Public Numérique de Tellin (Pierre Lardinois)
- ⇒ Tel : 0479 29 90 00
- ⇒ e-Mail : tellin@epn-haute-lesse.be
- ⇒ Site : www.epn-haute-lesse.be

Aide à la rédaction des déclarations fiscales

Cette année encore, des experts du Service Public Fédéral des Finances seront présents à Tellin pour vous aider à remplir votre déclaration fiscale.



Mercredi 15 juin 2011 de 9h00 à 12h30

Cantine du hall polyvalent (rez-de-chaussée) **à Tellin**

- Sans rendez-vous
- Se munir de :
 - votre déclaration fiscale
 - tous les documents fiscaux nécessaires
 - votre carte d'identité

En collaboration avec le Bureau des Contributions de Saint-Hubert

Des nouvelles du Conseil Consultatif des Aînés (C.C.A.)

Ouverture du resto « Au Pâchy » à la maison de village de Tellin - rue Grande, n°27 le mardi 21 décembre à 12h00

Fruit d'une collaboration entre Le Conseil Consultatif des Aînés (CCA) et le Plan de Cohésion Sociale de Tellin, le resto a ouvert le mardi 21 décembre dernier.

20 personnes avaient réservé leur repas et étaient enchantés par le repas proposé, l'ambiance et l'accueil. De-

puis ce jour, le resto a ouvert ses portes 5 autres mardis. En outre, vu le nombre de réservations croissant, nous avons augmenté la capacité d'accueil à 30 personnes. Et chaque mardi nous sommes complets ! Certains participants attendent impatiemment le mardi du resto pour retrouver les copains et copines afin de tailler une bavette ! L'activité répond à une partie des attentes des aînés qui avaient fait part de leurs desideratas lors de l'enquête qui leur était destinée. Bon vent

donc à notre resto et merci aux bénévoles du CCA qui assurent le service les jours de resto !

Petit rappel

Les activités du resto ont lieu une fois tous les quinze jours, le mardi (sauf en période de congés scolaires). Vous pourrez prendre connaissance des dates à l'administration communale et sur le site Internet (www.tellin.be).

Les réservations des repas doivent se faire le mercredi précédent la semaine

Administration

du jour du resto, auprès de Nathalie Vincent, coordinatrice du CCA (Tél : 084/36.61.36).

Pour les personnes qui le souhaitent, le repas se prolonge l'après-midi (jusqu'à 16h30) par diverses activités (jeu de cartes, scrabble, caouette, petite conférence...).

Le prix demandé pour le repas (potage + plat + dessert + café) est de 5€. Une carte d'accès est disponible pour les personnes précarisées auprès du CPAS de la commune (information auprès de Mme DUFOING au n° 084/36.66.85).

Pour les personnes rencontrant des difficultés de déplacement, le service Mobilité peut assurer les transports moyennant réservation au n° de tél : 0495/807183 auprès de Mme Wendy TRICNAUX.

Organisation d'un goûter au home «Les Alouins» entre les enfants de l'Extra-Scolaire et les résidents



le 22 décembre 2010

Ce mercredi-là les enfants présents à l'accueil extra scolaire ont préparé des galettes avec un membre de notre CCA, Freddy Didriche, et bricolé une décoration pour l'emballage de celles-ci avec 2 résidentes du home. Ensuite nous sommes allés distribuer les sachets de galettes à tous les résidents. Les enfants et les résidents ont apprécié cet après-midi.

Conférence « Partageons nos routes » du 1er février dernier

Cette conférence était organisée dans le but de rafraîchir les connaissances des aînés concernant la législation sur le permis de conduire. Une vingtaine de participants ont écouté assidûment Monsieur Pierre, policier fédéral. Ensuite un petit test général et un questions/réponses ont clôturé l'après-midi.

Nathalie VINCENT,
coordinatrice du CCA

Etat civil

Au 31.12.2010, la population de Tellin comptait 2.496 habitants (soit une augmentation de 47 personnes par rapport à l'année précédente). La répartition est la suivante : BURE : 687 - GRUPONT : 202 - RESTEIGNE : 593 - TELLIN : 1014

MARIAGES

DEOM Bernard & JAUMIN Eloïse	17.02.2010
PIERRE Pascal & JACQUEMIN Mireille	10.04.2010
HUGOT Pierre & COLLARD Julie	24.07.2010
BOEVÉ Xavier & OPENGE Carine	24.07.2010
CLAES Philippe & LAROCHE Muriel	24.07.2010
TITECA Marc & RADET Chantal	24.07.2010
SCHILLEBEECK Fabien & DAVREUX Aurélie	07.08.2010
LAMBLLOTTE Thomas & QUESTIAUX Françoise	07.08.2010
VIGNERON Jean-Pierre & CROISIER Françoise	11.09.2010
THOMAS Grégory & BRILOT Alicia	11.09.2010
THOMAS Olivier & GISQUET Dominique	20.11.2010

Naissances

GRIDELET Noé	25/01/2010
AARTS Louis	31/01/2010
RENARD Romane et RENARD Inès	09/02/2010
VIEUJEAN Aurélien	26/02/2010
NOLLEVAUX Luisa	06/04/2010
ANSIAU Livia	06/04/2010
NEERINCK Garance	04/04/2010
SAMRAY Angela	15/04/2010
BURGRAFF Clément	31/05/2010
NICOLAY Elise	18/06/2010
ROSSION Romain	09/08/2010
FRIPPIAT Emeline	26/08/2010
VIDAR Julia	19/07/2010
BALLAUX Alia	05/10/2010
LAURENT Mathis	05/10/2010
MOLITOR Célia	13/10/2010
CABU Flavia et CABU Maïla	19/10/2010
HAULDEBAUM Noah	13/11/2010
SION Mathéo	15/11/2010
HUGOT Denis	18/11/2010
TONGLET Léna	16/12/2010

ALIYARAUVA Daya	23/12/2010
TABART Alice	23/12/2010
ROBERT Chloé	30/12/2010

Décès

LIEGEOIS Gérard	17.01.2010
EVARD Thérèse	26.01.2010
LEBRUN Robert	03.02.2010
PETIT José	06.02.2010
WIOT Marcelle	15.02.2010
LAMOTTE Etienne	19.02.2010
CHARLIER Rolande	02.03.2010
HENRARD Guy	21.03.2010
MOORS Raymond	28.03.2010
WEIS Claire	06.04.2010
WIOT Denise	14.04.2010
VERKENNE Lucie	01.05.2010
JADOT Michel	08.06.2010
ARCQ André	08.06.2010
SPRIMONT Béatrice	09.06.2010
MARCHAL Bernard	13.06.2010
MARCHAL Marie	07.09.2010
DONNET Jeannine	04.11.2010
DESPY Renée	16.12.2010
BOMBARDA Jean	20.12.2010

Travaux : Quoi de neuf sur les travaux ?

Distribution d'eau

Comme certains l'auront remarqué, des perturbations sont apparues sur le réseau de distribution d'eau fin février.

Celles-ci étaient dues à une panne générale de notre système de pompage, ce qui nous a obligés à remplir le réservoir avec l'aide de la Protection Civile.

Certains auront remarqué une légère turbidité ainsi qu'un aspect brunâtre de l'eau suite à ces manipulations. Les services communaux ont fait le maximum pour limiter l'impact de ces problèmes sur la production d'eau et remettre le système en ordre.

Chantiers en cours :



Terrains de beach volley

Une zone réservée à la pratique du Beach volley vient d'être construite à proximité du hall des sports de Tellin avec le soutien d'Infrasports et du Ministre Antoine.

Cette zone en sable permettra non seulement la pratique du volley, mais aussi la pratique d'autres activités sportives sur sable telles le Beach soccer par exemple.

Nous comptons d'ores et déjà sur la bonne volonté des futurs utilisateurs de cette aire de sports afin de la maintenir dans un état de propreté correct.

Atelier communal

Les travaux de construction du futur atelier communal qui sera situé au Mont du Carillon à Tellin ont été interrompus pendant la période hivernale et vont recommencer.

Dégâts d'hiver 2007-2008 – Entretien de voiries à Tellin et Bure

Les travaux d'enduisage et de pose de revêtements hydrocarbonés devraient être également réalisés avec l'arrivée de la bonne saison.

Étang des Moines (situé au Bois de Tellin).

La seconde phase, attribuée à l'entreprise HALLOY de Rochefort, comportera le curage proprement dit de l'étang et l'évacuation des boues. Ceux-ci seront réalisés dès que les conditions de travail le permettront et que l'étang sera suffisamment asséché.

Chantiers à venir :

Distribution d'eau rue Américaine à Grupont

Les travaux ont été confiés à l'entreprise LIEGEOIS SA de Bure et seront réalisés début juin 2011.

Distribution d'eau rue du Centre et rue de la Culée à Resteigne

Les travaux de remplacement de la distribution d'eau rue du Centre et rue de la Culée commenceront normalement début juin à Resteigne.

La Commune profitera également de ces travaux pour remplacer le revêtement du parking situé face à l'église.

Plan de Déplacements Scolaires

- Le dossier relatif aux travaux de Déplacements Scolaires à Resteigne a été mis en adjudication le 18 mars 2011.

Des trottoirs seront réalisés dans la rue du Centre ainsi qu'une zone « dépose minute » entre la salle de Resteigne et l'école.

Nous espérons pouvoir commencer les travaux après les vacances d'été.

- Le dossier prévu pour 2011 consistera en l'aménagement et la sécurisation des abords du Collège d'Alzon à Bure

Eglise de Resteigne

La SPRL LEFEBVRE FRERES de Chanly a prévu de commencer les travaux de réparation des plafonnages de l'église de Resteigne début avril.

HUMEUR

Je tiens, à l'occasion de ce périodique, à remercier l'ensemble des écoliers de la Commune de Tellin pour leurs dessins de remerciement et autres messages de vœux transmis fin d'année 2010 aux ouvriers communaux pour leur travail dans les écoles.

Certains de nos concitoyens, plutôt habitués à rouspéter, feraient bien de prendre exemple.



PETIT Pascal
Agent Technique en chef,

L'accueil des réfugiés

Le pouvoir fédéral (Ministre de l'Intérieur) doit faire face depuis de nombreuses années à un afflux de réfugiés provenant principalement des anciens pays du bloc de l'est.

Pour faire face aux obligations européennes, le Fédéral par l'intermédiaire du Fédasil (Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile) tente de trouver un hébergement provisoire durant la phase d'examen de la demande. Cet accueil est organisé aussi bien dans des centres d'accueils ouverts que dans des logements particuliers.

Ces centres d'accueil ouverts sont gérés par Fédasil :

- Des logements particuliers organisés par

un grand nombre de CPAS (ILA : initiative locale d'accueil) d'une part et d'autre part par les ONG partenaires.

- Des centres d'accueils fédéraux (anciens bâtiments comme des écoles, des casernes,...).

Ces hébergements sont bien sûr à charge du gouvernement fédéral.

Le centre d'accueil se charge donc de l'hébergement mais aussi de l'alimentation, des soins médicaux et de l'accompagnement social.

Pour ce faire, le CPAS perçoit une indemnité journalière par personne qui couvre tous ces frais.

En ce qui concerne le CPAS de Tellin, nous

avons pris l'option de l'accueil de ces candidats réfugiés (il y a déjà plus de 10 ans), ce qui constitue un engagement solidaire mais qui diminue aussi considérablement la charge financière du CPAS.

Actuellement, le CPAS dispose de 3 initiatives locales d'accueil à Bure, Grupont et Tellin pour 3 familles.

La plupart de ces familles sont d'origine russe, serbe, arménienne ou tchétchène. Les enfants sont scolarisés dans nos écoles de manière à optimiser leur intégration socioculturelle.

BODSON Carole,
Présidente du CPAS.

« Insertion sociale et professionnelle

LE SAVIEZ-VOUS ?

DEFITS, une association de 4 CPAS (Tellin, Wellin, Saint-Hubert et Libin) peut vous aider à acquérir et renforcer des compétences sociales et/ou professionnelles, vous accompagner dans la recherche d'un emploi, d'une formation ou vous permettre de réaliser un stage d'immersion professionnelle

« Trois équipes d'insertion socio-professionnelle au sein de la commune »

(une action organisée et subventionnée par la Région Wallonne depuis 1994 dans le cadre du Plan Cohésion Sociale en collaboration avec DEFITS.)

Concrètement, des stagiaires sont encadrés par des formateurs dans les activités suivantes :



Travaux de nettoyage et confection de repas

Pour les écoles de l'entité, le restaurant du

Pachy, certaines manifestations festives (noces d'or, fête de la musique,...)

Les formateurs : Olivier DARDENNE et Stéphane MICHEL

Travaux d'entretien d'environnement et travaux forestiers

Entretien des parterres, taille des haies, entretien des cimetières, dégagement de sentiers forestiers,....

Les formateurs : Cécile DULIERE et Frédéric GOUVERNEUR

Travaux d'entretien et de maintenance dans les bâtiments communaux

Réalisation de divers travaux de menuiserie, peinture, entretien et réparations diverses,...



Les objectifs de l'action :

- retrouver estime et confiance en soi,
- enrichir ses compétences sociales et professionnelles (retrouver un rythme de vie, des habitudes de travail,...)
- accéder au marché de l'emploi ou à une formation qualifiante

Le défi des formateurs au quotidien :

Assurer à la fois la réalisation des tâches communales et l'accompagnement des stagiaires.

Renseignements pratiques :

DEFITS Rue de Rochefort, 33 i
Tél : 084/36.66.62 defits@skynet.be

Été solidaire 2011

VOUS AVEZ QUELQUES PETITS TRAVAUX A REALISER ?

Nous avons la possibilité de vous rendre ces petits services GRATUITEMENT !

COMMENT ?

Grâce au soutien de la Région Wallonne (et sous réserve de l'acceptation du projet), le cpas et la commune engagent une équipe de jeunes (de 15 à 21ans) pour la période du 4 juillet au 1^{er} août 2011.



POUR FAIRE QUOI ?

Des petits travaux tels que rafraîchissement peinture, entretien d'un jardin, nettoyage d'un grenier, tonte de pelouse,...

Ces travaux doivent pouvoir être réalisés par des jeunes sur 1 ou 2 jours maximum. ATTENTION : le matériel nécessaire à l'exécution de ces services devra être fourni par vos soins (peinture, tondeuse, matériel de nettoyage,...)



QUI PEUT BENEFICIER DE CES SERVICES ?

Priorité sera donnée aux personnes de 60 ans, seules, à revenus modestes, handicapés

Si vous êtes intéressés, prenez dès à présent contact avec F.Vanlaere au 084/38.76.14 ou I.DORY au 084/36.66.85 pour demander notre passage et/ou d'éventuelles renseignements complémentaires.

AU PLAISIR DE VOUS RENDRE SERVICE !

CONTRAT DE RIVIERE LESSE, LOMME & AFFLUENTS



L'INVENTAIRE DES POINTS NOIRS EST TERMINE ET A DEBOUCHE SUR UN PROGRAMME D' ACTIONS POUR RESTAURER OU SAUVEGARDER LA QUALITE DE L'EAU DANS LE BASSIN VERSANT

VOTRE COMMUNE S'EST ENGAGEE A REALISER DES ACTIONS DANS UN DELAI DE TROIS ANS (2010-2013)

Signature du protocole d'accord le 15 décembre 2010 au château de Lavaux-Sainte-Anne

Le contrat de rivière Lesse et Lomme

Il y a trois ans nous écrivions que le contrat de rivière pour la Lesse venait d'être créé. Les trois premières années ont été consacrées à l'inventaire complet des cours d'eau, à la réunion de groupes de travail, aux actions de sensibilisation, à la résolution de certains problèmes urgents pour déboucher sur le premier programme d'actions. Celui-ci est terminé, il a été présenté à tous les partenaires et approuvé par le Comité de rivière.

Votre commune a signé le 15 décembre 2010 un protocole d'accord avec tous les autres partenaires du contrat de rivière pour la Lesse, qui les engage à réaliser le premier programme d'actions (2010-2013).

Les partenaires signataires sont : le Ministre ayant les contrats de rivière dans ses attributions, Benoît Lutgen, les représentants des administrations régionales concernées, les gouverneurs des Provinces de Namur et de Luxembourg, les bourgmestres des dix-huit communes partenaires (par ordre alphabétique : Beauraing, Bièvre,

Ciney, Daverdisse, Dinant, Gedinne, Houyet, Libin, Libramont-Chevigny, Marche-en-Famenne, Nassogne, Paliseul, Rendeux, Rochefort, Saint-Hubert, Tellin, Tenneville, Wellin), et tous les autres partenaires : intercommunales, associations naturalistes, pêcheurs, agriculteurs, kayakistes, des entreprises, des chercheurs, des riverains...

Le protocole d'accord énumère plus de 850 points à résoudre ou améliorer, en vue de restaurer ou de sauvegarder une bonne qualité des ressources en eau.

Par la signature du protocole d'accord, chaque partenaire s'engage à tout mettre en œuvre, dans le cadre de ses responsabilités, pour réaliser les actions qu'il a approuvées et de prévoir les budgets nécessaires dans les délais fixés. Chaque partenaire s'engage à partager ses compétences, à participer dans la mesure du possible à la mise à jour de l'inventaire, aux réunions de travail, et à diffuser largement les actions d'information et de sensibilisation.

Le Service Public Wallon, la Province de Namur et les 18 communes partenaires s'engagent à financer le fonctionnement du Contrat de rivière selon les modalités prévues dans le

protocole d'accord.

En réalisant ces actions, votre commune et tous les partenaires des Contrats de rivière participent à la mise en œuvre de la Directive Cadre Eau au niveau local

La Directive-cadre-eau (2000/60/CE) impose de maintenir ou restaurer une bonne qualité de l'eau pour 2015 avec obligation de résultat.

Les États membres établissent des plans de gestion et programmes de mesures de six ans par bassin hydrographique, sous-bassin et « masse d'eau »

Les Contrats de rivière réalisent des programmes d'actions de trois ans par sous-bassin et par masse d'eau, intégrés dans le programme de mesures par bassin hydrographique, et ont également pour missions des actions de sensibilisation et d'information, de protection du patrimoine

Plus d'info sur le site

www.contratderivierelesse.net

Contrat de rivière Lesse asbl
Rue de Dewoin, 48 - 5580 Rochefort
Tél . : 084/222.665 - Fax : 084/21.06.53
E-mail : crlesse@skynet.be

NE DEPOSEZ PAS VOS TONTES DE PELOUSE AU BORD DE L'EAU,

NI VOS AUTRES DECHETS, MÊME S'ILS SONT BIODEGRADABLES

Pourquoi posent-ils problème ?

1. Ils **polluent la rivière**, ils contribuent à la pollution organique et accentuent le phénomène d'eutrophisation (prolifération de la végétation provoquant un appauvrissement du milieu en oxygène)
2. Ils **provoquent une baisse de biodiversité** (colmatage du lit du cours d'eau, prolifération d'orties, liserons, plantes invasives)
3. Ils peuvent **menacer la stabilité des berges**
4. Ils peuvent **entraver le bon écoulement des eaux**
5. Ils peuvent **attirer des animaux indésirables**



Contrat de rivière Lesse asbl
Rue de Dewoin, 48 - 5580 Rochefort
Tél : 084/222.665
crlesse@skynet.be
www.contratderivierelesse.net



Communes et rivières propres, avril 2011

Chaussez vos bottes, enfilez gants et vareuse, le printemps est là. Et avec lui, la 15^e campagne de ramassage de déchets.

Notre commune se mobilise à nouveau pour ce grand nettoyage annuel. Et nous ne sommes pas les seuls : d'autres Communes, la Province, le SPW, l'AIVE, les Contrats Rivières, les Parcs Naturels et ainsi que des milliers de bénévoles participent également.

Tous seront sur le terrain du 2 au 9 avril 2011, pour ramasser cannettes, plastiques, déchets de toute sorte et les orienter, quand cela est possible, vers les filières de recyclage.

Rejoignez-nous et participez à cette action avec votre famille, vos voisins, votre club sportif ou votre association. N'hésitez pas non plus à informer les services communaux des endroits où un « nettoyage de printemps » s'impose.

Oh, des jonquilles !

Depuis 2 ans, la Province et l'AIVE offrent aux communes participantes des bulbes de jonquilles avec comme objectif, de transformer les endroits salis en endroits « fleuris ». Ne soyez pas étonnés dès lors, d'apercevoir quelques fleurs au lieu des « habituels » déchets.

La durée de vie des déchets dans la nature.

Il n'est pas anodin de jeter des déchets par terre. Y compris, chewing gum et mégots de cigarette. Regardez plutôt le temps qu'il faut aux déchets pour disparaître.

Mouchoirs en papier	3 mois
Journal	3 à 12 mois
Allumettes	6 mois
Mégots de cigarettes	1 à 5 ans
Chewing gum	5 ans
Peau de fruits	3 mois à 2 ans
Briquet en plastique	100 ans
Boîte en aluminium	100-500 ans
Sac ou gobelet en plastique	100-1000 ans
Polystyrène expansé	1000 ans
Carte téléphonique	1000 ans
Verre	4000 ans

Source : www.polfed-fedpol.be

Cette action fait partie du vaste programme « Pure province » de lutte contre les incivilités environnementales. Plus d'infos : www.pureprovince.be



«Communes et rivières propres»

Le samedi 30 avril 2011, rejoignez-nous pour le nettoyage annuel du bord des routes et des berges de notre commune.

Info et inscriptions : PCDN : cellule « environnement » : 084/374280 – 0497/274487.
 BASSIAUX Chantal, e-mail : chantal.bassiaux@tellin.be
NOUVEAU : en plus du verre de l'amitié, une surprise sera offerte à chaque participant

FÊTE AU JARDIN AROMATIQUE J.GOFFIN DE BURE ORGANISÉ PAR LE

PCDN, en partenariat avec le Marché aux fleurs,
CE DIMANCHE 1er MAI 2011 DE 10h à 17h

Entre la découverte des nombreuses parcelles et une sensibilisation aux bons usages des produits phytosanitaires, un groupe de musicien appuiera



tout au long de l'après-midi l'esprit convivial que ce site se veut être.

Ne manquez donc pas ce rendez-vous et venez apprécier la quiétude de ce lieu parfumé.

Attention : les premiers recevront le nouveau livret guide du jardin. Une dégustation sur base des recettes d'antan est prévue sur place. Qu'on se le dise...

Jeunesse et Extra-scolaire

Vacances de Pâques 2011



Pendant les vacances de Pâques des activités seront organisées dans le cadre de l'accueil extrascolaire.

La Capucine ouvrira ses portes du lundi 11 au vendredi 22 avril.

Semaine du 11 au 15 avril:

Pour les enfants de 3 à 12 ans:

Ateliers créatifs sur le thème: "Bonjour monsieur printemps", au programme: bricolages, peintures, cuisine, jardinage, promenade, ...

Lieu: La capucine

Horaire: 9h à 16h.

Prix: 7€/jour pour le premier enfant – 6€ pour le deuxième- 5€ pour les suivants

Pour les enfants de 7 à 10 ans

(1ère-2ème-3ème-4ème primaire):

Stage d'expression et de création artistique

Animatrices: Laure Chauvaux et Emilie Capelle (animatrices à la Maison de la culture de Marche).

Lieu: Hall omnisports

Horaire: 9h à 16h.

Prix: 35€/semaine

Semaine du 11 au 15 avril

Pour les enfants de 3 à 12 ans:

Ateliers créatifs sur le thème: "Cloches et lapins", au programme: bricolages, peintures, cuisine, jardinage, promenade, ...

Lieu: La capucine

Horaire: 9h à 16h.

Prix: 7€/jour pour le premier enfant – 6€ pour le deuxième- 5€ pour les suivants

Pour les enfants des classes primaires:

Stage multisports

Lieu: Hall omnisports

Horaire: 9h à 16h.

Prix: 35€

Pour les parents qui travaillent, possibilité d'un accueil des 8h à 9h et de 16h à 17h30.

Inscription obligatoire lors de l'inscription aux activités.

Pour plus d'information

consultez le site de la commune.

En collaboration avec la commune et la MCFA



Vacances d'Eté 2011



Pour vous aider à mieux organiser vos vacances d'été nous vous communiquons les informations concernant les dates des activités vacances 2011.

Un programme plus complet et détaillé sera diffusé ultérieurement.

Activités du 11 juillet au 26 août:

Inscription à la semaine exceptée pour les enfants de pré-maternelle et première maternelle ou une inscription à la journée et/ou demi-journée est possible.

Des stages proposant différentes techniques d'animation seront proposés durant ces sept semaines. (Nature – sport – art- expression,...)

Ces stages seront animés par des animateurs qualifiés accompagnés d'étudiants et s'adresseront aux enfants de 4 à 12 ans.

Priorité d'inscription jusqu'au 1er juin pour les enfants domiciliés sur la commune de Tellin.

Inscription obligatoire à la semaine.

Toutes les informations et le programme seront précisés dans un prochain « Echos de nos clochers » ou sur le site Internet de la commune.

Un groupe spécial « poussins » (pré-maternelle et première maternelle) sera pris en charge par des puéricultrices et des étudiants qualifiés.

Des activités plus adaptées à leur rythme et leurs besoins seront proposées.

L'inscription pourra se faire à la journée ou la demi-journée.

Ces activités sont reconnues, subsidiées et supervisées par l'ONE.

La participation aux activités donne droit à une attestation pour réduction fiscale.

Certaines mutuelles proposent des possibilités de remboursement. Renseignez-vous auprès de votre délégué.

Appel à candidatures

"Eté solidaire – je suis partenaire"

Ce projet, soutenu par la Région Wallonne, vise à engager, sous contrats d'étudiants, des groupes de jeunes âgés de 15 à 21 ans, et de les mettre au service des personnes âgées et surtout créer des contacts entre ces différentes générations et entre les jeunes eux-mêmes.

Ce projet est l'occasion d'un premier contact, pour ces jeunes, avec la vie professionnelle et ses exigences : assurer un service de qualité, respecter ses

collègues et le fonctionnement de la structure, prendre ses responsabilités dans une évaluation, être ponctuel...

Eté solidaire est le fruit d'un partenariat avec la commune, le CPAS, le PCDN, et permet ainsi l'engagement de 8 jeunes minimum chaque été. La priorité est donnée à une proportion de jeunes en difficulté et n'accédant pas aisément à un job de vacances.

Les travaux consistent en du rangement de greniers,

du nettoyage d'abords, du jardinage, de la peinture, principalement chez les particuliers. Néanmoins, les jeunes participent également à divers travaux communaux tels que: entretien des lieux publics, rafraîchissement de locaux communaux, travaux environnementaux,...

Si tu es intéressé de participer à ce projet, envoie ta candidature pour le 30 avril au plus tard à :

Françoise VANLAERE- candidature

Eté solidaire, 45 rue de la Libération – 6927 Tellin.

Animateurs de plaines de vacances.

Le centre public d'action sociale fait appel à des animateurs(trices) pour encadrer et animer les enfants durant les activités d'été qui se dérouleront du 11 juillet au 26 août.

Conditions :

Avoir 18 ans accomplis au 30/6/2011

Etre porteur soit:

- d'un brevet d'animateur (reconnu par la commu-

nauté française) ou en voie d'être breveté ;

- d'un diplôme de puéricultrice
- d'une formation d'éducateur
- suivre ses études dans une option à caractère socio-éducatif et/ou pédagogique.

Etre motivé et avoir le sens des responsabilités.

Les candidatures sont à rentrer au CPAS de Tellin rue de la Libération, 45 ou au bureau de l'accueil extrascolaire rue de Rochefort, 33i à Tellin pour le

30 avril au plus tard.

Les animateurs devront participer à l'élaboration du projet pédagogique des vacances ainsi qu'à la mise en place du programme des ateliers auxquels ils participent.

Pour plus d'informations contactez

Françoise Vanlaere au 084/387614 ou 084/366662

Avis de recherche

Si vous avez dans votre grenier ou dans un fond d'armoire des vieux tissus ou des restes de laines, contactez-nous (084/38.76.14) ou déposez-les à la Capucine ou au CPAS.

Ils seront utilisés par les enfants lors des ateliers créatifs.

Merci pour eux.



Grande chasse aux oeufs

le samedi 23 avril 2011 à 10 h

Au Pâchy

(RDV dans la cour du musée de la Cloche et du Carillon)

Nous vous rappelons que cette chasse est exclusivement réservée aux enfants jusqu'à 12 ans, de l'entité ou fréquentant les écoles de la commune.

La chasse aux œufs est organisée par le Comité Culturel de Tellin en collaboration avec la Capucine (084/36 60 07).

N'oublie pas ton panier !

MARCHES ADEPS

TELLIN - Lundi de Pâques
MERCHE ADEPS.

Le 25 avril 2011

Distance de 5 – 10 – 15 et 20 Km.

DEPART DE LA SALLE DE RESTEIGNE

De 08:00 hr à 14:00 hr.

Restauration

Jambon grillé,
salade des champs : 7€

Boulettes, frites : 6 €

Pour tous renseignements :

084/36.66.54

0473/40.42.11.

BURE – Marche ADEPS

du 13 juin 2011.

Des circuits de 5 -10 -15 et 20 Km empruntant des sentiers, chemins de forêt et de campagne seront proposés au départ du Foyer Culturel de Bure, le lundi de Pentecôte 13 juin 2011 de 8 heures jusqu'à 17 heures.

Une petite restauration à prix modique ainsi que des boissons seront proposées au local en permanence.

Pour tous renseignements complémentaires – Mr BREUSKIN Georges.
084/36.63.73 - 084/36.66.54

UTZ en concert | Pop / Jazz

Vendredi 6 mai 2011 | 20h15

Musée de la Cloche | Tellin

Adultes : 8 € ou 4 chèques culture |
Etudiants et demandeurs d'emploi :
5 € ou 2 chèques culture | Article 27
: 1,25 €

"Utz, c'est à la fois un big band jazz côté pile, un groupe plus funky aux touches rock côté face. Le tout dans une atmosphère détendue, avec un

son qui coule de source." Alexandra Vanoussis, Classic 21.

Utz, c'est un groupe de pop/rock brésilien dont les compositions aux couleurs harmoniques typiquement brésiliennes sont fortement influencées par le rock et le jazz.

Composé de sept musiciens, le groupe chante surtout des histoires. Des chansons évoquant des situations courantes auxquelles on a tous déjà (et tant de fois) été confrontés. Que ce soit le point de vue d'un bâton dans la gueule d'un chien ou celui d'un papa éléphant, heureux, le jour de la naissance de son fils, toutes ces chroniques composent un univers décalé et entraînant, plein d'humour et d'énergie, qui fait bouger et sourire. Dans ce monde personnel de compositions originales, le décor est appuyé par une section de cuivres et des arrangements très inventifs !

Avec Renato Baccarat (chant, guitare), Al Davidson (flûte), Rolf Langsjoen (trompette), Thomas Champagne (sax alto), Sébastien Vanhoey (trombone), Dorian Palos (basse), Yves Peeters (batterie)
www.mutzik.com

Organisé en partenariat par la Maison de la Culture Famenne-Ardenne, le Musée de la Cloche et du Carillon et la Commune de Tellin.

RÉSERVATIONS

La réservation n'est pas obligatoire même si elle est vivement conseillée. Elle peut se faire :

- par téléphone (084) 32.73.86
- au guichet de la billetterie de la MCFA : 74 chaussée de l'Ourthe, Marche-en-Famenne

- par mail à l'adresse christian.boclinville@marche.be

Printemps des Musées « les 4 éléments »

Musée de la cloche et du carillon

Le dimanche 15 mai de 14 à 18 h

Entrée gratuite au musée et présentation d'une collection de boîtes de Madame Colette Muraille.

Personne à contacter :

Anne Botin 084/36 60 07

musee.tellin@skynet.be

AMIS DES 3X20 RESTEIGNOIS

Un nouveau comité s'est formé afin de reprendre la relève de nos anciens camarades, que nous remercions ici chaleureusement.

Voici le programme des activités 2011. Dîner dansant le 29 mai 2011

- Concours de couyon en septembre
- Goûter d'automne

Une cotisation de 5 euros par personne vous sera réclamée, le prix des activités sera en fonction du nombre de participants.

Le comité prendra en charge une partie des frais pour les personnes en ordre de cotisation.

Pour tous renseignements téléphoner au 0472/236.563 Debaisse Sylviane (secrétaire)

Venez nombreux pour y passer un bon moment.

DEBAISSE Sylviane.
Secrétaire.

Promo-Tellin

L'hiver touche à sa fin, les beaux jours approchent et nous pensons tout doucement aux vacances d'été, c'est pourquoi nous voudrions vous faire part de notre avancement concernant notre événement du vingt et un juillet ! Comme nous vous l'avons signalé dans l'écho des clochers précédent, notre comité a décidé d'étendre sa manifestation sur deux jours. Nous débuterons donc le vingt juillet à 19h30 avec des concerts et nous terminerons comme chaque année le vingt deux juillet aux aurores.

Un marché artisanal se déroulera le 21 durant la journée, celui-ci débutera à dix heures pour se terminer à dix sept heures. Nous lançons donc un appel à celles et ceux qui seraient volontaires pour venir présenter un de leurs produits lors de cette journée, sachant que l'emplacement est de 20 euros. Les artisans devront être présents pour huit heures trente à la rue de la Libération (près de la banque Fintro). Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à Aurélie Magerat au 0473/ 31.91.13 ou au 084/ 40.02.31. D'autres activités se dérouleront durant cette journée afin de satisfaire tout public, notamment des activités récréatives pour les plus jeunes. (Le programme détaillé vous sera présenté lors de la prochaine parution de ce bulletin communal).

Comme chaque année, nous avons besoin de bénévoles pour les montages des 19,20 et 21 juillet mais aussi pour le démontage le 22 tout au matin. Nous attendons aussi de nombreux bénévoles pour les deux soirées mais également pour la journée du 21 ! Toutes personnes désireuses de nous donner un petit coup de pouce pour une de ces dates ou même deux, peuvent prendre contact avec Mickaël Libert au 0474/ 87.31.00 ou avec Delphine Jacquemart au 0479/ 09.06.85 (après 19h). Dès lors nous vous présentons notre programme concernant les deux soirées qui vous attendent. Pas de panique si cela ne vous dit pas grand-chose, vous aurez plus de détails sur tous les groupes dans le prochain numéro de l'écho des clochers.

« ECHO DE NOS CLOCHERS » - JUIN 2011

Notre prochain bulletin communal paraîtra le mardi 14 juin 2011

Les documents pour ce prochain bulletin devront nous parvenir sur support informatique ou par mail à l'adresse suivante : mariane.remacle@tellin.be pour le mardi 18 mai 2010

à 17 heures. D'avance, merci à tous.

20 juillet 2011

- 19h30 Jack-Lines (groupe tellinois)
- 21h00 Baggy Trousers (groupe de Ciney)
- 23h00 Léopold Nord et Eux avec: Désireless, Début de Soirée, Philippe Lafontaine, Jean-Pierre Mader.

21 juillet 2011

- 17h30 Crank-up (groupe tellinois)
- 19h00 Dirty Cover Cats
- 21h00 Water Front (plays Simple Minds)
- 22h30 Feu d'artifice
- 23h00 Attitude (chante Johnny Hallyday)

Nous vous rappelons aussi que vous pouvez trouver de plus amples renseignements sur notre site internet :

www.promo-tellin.be

Pour remercier les bénévoles de façon originale, nous avons organisé une petite soirée au café de la Jeunesse "chez Véro" ! Etant donné que l'ambiance était au rendez-vous, nous avons décidé de réitérer cette soirée ! N'oubliez surtout pas de noter dans votre agenda la date du 24 avril (dimanche de Pâques) pour que l'on se retrouve et que nous puissions passer un agréable moment tous ensemble ! De plus, une surprise vous y attend, mais chuuuut, on ne peut pas vous en dire plus ...

Bien sûr, nous comptons sur vos "grandes langues" pour ébruiter notre nouveau programme des deux jours et nous attendons déjà vos candidatures pour nous venir en aide afin de faire un 21 juillet inoubliable.

Pour l'ASBL Promo Tellin
Delphine Jacquemart

L'Observatoire de la Santé de la Province de Luxembourg vous invite à la Conférence

Le soleil

Parlons-en !

Comment choisir ma crème solaire ?
 Comment protéger mon enfant du soleil ?
 Puis-je aller au solarium sans risque ?
 UVA, UVB, écran total ...

Nos spécialistes (dermatologue, pharmacien experts, Fondation contre le Cancer, ...) seront présents pour répondre à toutes vos questions avant l'arrivée des beaux jours !

Jeudi 28 avril 2011 à 19h30
 Marche-en-Famenne
 Centre Culturel — Salle Erasme

Info mail : obs.sante@province.luxembourg.be - Tél : 084/31.05.05

Éditeur responsable: Pierrette/Johnny/Godwin - Dreffler/Amical
 Campagne du Collège provincial de la Province de Luxembourg, à l'initiative de Mme Thérèse Mahy - Déesse provinciale

EUROPABURES 2013, est sur les rails...

Ce samedi 5 mars 2011 le lancement officiel d'EUROPABURES 2013 s'est effectué. Evènement qui a vu le jour en 1993 à Bure (B) sous l'appellation « EUROPA VILLAGE 93 ». EUROPABURES est un rassemblement des localités européennes homonymes ou presque de Bure. Nous en avons répertorié plus de 80. Il existe aussi des TELLIN et des RESTEIGNE.

Après un premier rassemblement chez nous en 1993. Un second en 1999 à Bures-sur-Yvette (Essonne France), le troisième en 2003 à Bures (Meurthe et Moselle), le quatrième en 2005 à Bure (Vénétie Italie), le cinquième en 2007 à Bure (Jura Suisse), et le sixième en 2009 à Bures St Mary,



Nous voici à un peu plus de deux ans du vingtième anniversaire du premier rassemblement. Il y a les habitués, que nous avons rencontrés lors de nos précédents rassemblements à travers l'Europe. Mais il y a tous les autres dont nous souhaitons qu'un certain nombre se joigne à nous pour ce vingtième anniversaire. Pour que l'évènement soit une réussite, nous avons besoin d'un maximum de personnes car il y a tant de choses à assurer, que chacun peut y trouver le moyen de s'exprimer, et de mettre ses capacités en évidence. Nous tenons une liste des tâches. N'hésitez pas, contactez nous et joignez-vous à notre équipe. carrefourasbl@gmx.com ou 0496708205.

PERSONNALISEZ VOS ENVOIS EN UTILISANT DES TIMBRES A L'EFFIGIE DE LIEUX DE NOTRE COMMUNE, CATALOGUE DE VUES NON LIMITÉ.

TIMBRES VENDUS PAR FEUILLET DE 15 TIMBRES. PAYABLE À LA COMMANDE



carrefourasbl@gmx.com ou 0496708205.



LIBERT

s.p.r.l.

Assureurs-Conseils
Prêts & Placements

OCA : A-cB 13.999

Rue de la Libération, 64 - 6927 TELLIN
Tél. : 084/36 61 43 - Fax : 084/36 70 03

**VOUS CHERCHEZ
UNE AIDE MENAGERE ?**



ETSHL
Agence locale pour l'emploi asbl
Entreprise Titres-Services
de la Haute Lesse

**7,50€ de l'heure
et 5,25€ après déduction fiscale.**

Vous ne désirez que 2 heures tous les quinze jours ? Chez nous c'est possible !

Ce service comprend : nettoyage de votre maison – le repassage à votre domicile
le transport des personnes
les courses ménagères.

**TELLIN : 084/36 73 47 Mme Vanacker
0473/20 17 15 Melle Brilot**

TAGNON B.

MENUISERIE



Grand rue, 16
6927 RESTEIGNE

Téléphone : 084/38 71 37

MOBILE : 0496/78 73 58

menuiserie.tagnon@skynet.be

**OPTIQUE MEDICALE
LENTILLES DE CONTACT
CENTRE AUDITIF**

Prêt gratuit à l'essai sur prescription médicale
Réparation et entretien toutes marques

OPTIQUE
CASIN
VERONIQUE
Acoustique

*Examen de votre vue
dans un délai rapide*

Rue de Burhaimont 36 - 6880 BERTRIX
Tél. 061 41 42 06



**TOUT FAIRE
MATERIAUX**

Gilles S.P.R.L.

www.toutfaire.be/gilles/

Rue de l'Abattoir, 28 • 5580 ROCHEFORT

Tél. : 084/244.901 • Fax : 084/ 21 25 71

e-mail : info@gilles-rochefort.be

COMBUROCHE s.a.



**VOTRE EXPERT
CHALEUR**

*Nous vous souhaitons de
Joyeuses Pâques*

